

EDITORIAL

La marchandisation des retraites : du salaire indirect aux fonds de pensions

Jean-Christophe Chavigné (syndicaliste)

(...) La création de la Sécurité sociale, à la Libération, était le fruit d'un rapport de forces entre les classes très favorables au salariat, combinant une puissante mobilisation de ce salariat et un profond discrédit du patronat après plusieurs années de collaboration «économique» avec l'Allemagne hitlérienne. Ce n'était donc pas de gaîté de cœur que le patronat avait accepté, après les congés payés en 1936, l'obligation d'avoir à payer un nouveau temps non-travaillé, d'autant que l'instauration de l'assurance maladie obligatoire et des allocations familiales l'obligeait à prendre également en charge les dépenses de santé et une partie des charges familiales du salariat. Dès lors, le patronat n'a cessé de remettre en cause ce salaire indirect qui lui avait imposé par la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance.(...)

GRAND ENTRETIEN

L'espace public oppositionnel, travail vivant et « Eigensinn »

Entretien avec Oskar Negt. Propos recueillis par Christophe Baticle et Pascal Depoorter

« (...) Aussi bien l'«économie morale» selon Thompson que la reconnaissance selon Honneth ne sont que des éléments – effectifs ou potentiels – dans la formation de la conscience politique. Je ne peux pas non plus partager la conception qu'a Axel Honneth de la lutte pour la reconnaissance comme forme dominante des conflits sociaux. Quelle lutte pour la reconnaissance peut-il y avoir pour un chômeur, auquel il manque le fondement même d'une telle lutte, c'est-à-dire un emploi. Lorsqu'il en est privé, faut-il le reconnaître en tant que chômeur, cela lui donne-t-il une identité, est-ce suffisant pour lui en donner une ? La question de la reconnaissance est certainement un vrai problème mais ne constitue pas la motivation profonde des luttes, des conflits sociaux et des mouvements de protestation, elle n'est qu'un moment dans celles-ci. (...) »

DOSSIER Classe laborieuse, orientations politiques et engagements militants

Quelques thèses à partir du cas italien

Salvo Leonardi (IRES, Rome)

L'Italie a connu des changements importants sur le plan du champ politique avec dans un premier temps la disparition des deux principaux piliers qu'étaient la démocratie chrétienne et le Parti Communiste italien, puis l'émergence de nouvelles forces politiques, néo-populistes et post-fasciste à droite puis d'un parti démocrate qui ne se réclame même plus de la gauche. Pourtant, au sein de l'électorat, les affinités partisans demeurent même si les liens se distendent ou se pluralisent. Nous proposons dans cet article une réflexion de fond à partir du cas italien ; des transformations politiques que connaît ce pays comme des liens pouvant exister entre représentation politique et condition sociale, entre suffrage et appartenance de classe.

Les ouvriers et la politique : par-delà les idées reçues

Entretien avec Guy Michelat (CEVIPOF) et Michel Simon (IFRESI-Lille), propos recueillis par Stephen Bouquin.

« (...) On avait observé, dans la première moitié des années 1980 une forte poussée des attitudes répressives et ethnocentriques (à connotations racistes peu discutables). Elles étaient d'autant plus fréquentes qu'on appartenait davantage aux catégories populaires et ouvrières. Cela reste vrai en 2007, mais l'essentiel est leur reflux dans tous les groupes sociaux. C'est particulièrement net pour l'hostilité

aux immigrés, ressort essentiel du vote Le Pen. Le refus massif de donner priorité à un Français sur un immigré en matière d'emploi va dans le même sens. En revanche, une demande d'autorité, voire de remise en ordre s'affirme. Ainsi, la proportion de ceux qui attendent de l'école qu'elle inculque "le sens de l'effort et de la discipline" retrouve son niveau élevé de 1988. Une majorité considère que "les chômeurs pourraient retrouver du travail s'ils le voulaient vraiment" (63%, dont ouvriers: 70%). La demande d'ordre est donc patente. (...) ».

« Classes populaires » : peut-on enquêter sur les subjectivités politiques à partir d'un concept a priori

Samia Moucharik (doctorante en anthropologie, CEME Paris 8)

Cet article propose une analyse des usages du concept de «classes populaires» dans les études sur les subjectivités politiques contemporaines. Il apparaît que ce concept inscrit ces études dans une continuité avec le *classisme*, supposant que les subjectivités politiques relèvent toujours d'une problématique de la conscience sociale, qui se déduit à la fois de l'appartenance à un groupe et d'une vision antagoniste de la société. De plus, ce concept permet une objectivation des subjectivités grâce à la définition d'un rapport spécifique à la politique, caractérisé notamment par la domination et la dépossession. L'objectivation des subjectivités posant un cadre a priori aux enquêtes ainsi que le maintien des analyses dans la continuité classiste ou dans les décombres de la classe ouvrière obligent alors à interroger les résultats d'enquêtes menées sur les subjectivités politiques après la «classe ouvrière».

Engagement syndical et socialisation à la politique : approche de la relation à la CGT-FO par une étude de cas

Karel Yon (doctorant en science politique, CERAPS)

Cet article aborde la question des modes de politisation au sein du mouvement syndical. La question est traitée à partir de l'étude de cas d'une adhérente à la CGT-FO. Il est montré comment la socialisation au sein du milieu syndical implique aussi le développement d'une vision politique sur le monde qui mobilise les catégories et notions structurant le discours syndical. Une analyse fine des idéologies qui structurent les pratiques militantes, les logiques et les formes d'identification qu'elles rendent possible, et l'articulation de celles-ci au monde des partis sont indispensables si l'on veut étudier les potentialités politiques de l'actuel renouveau syndical.

La « classe ouvrière et son épouse » ou le syndicalisme et « ses » ménagères au moment de la retraite

Damien Bucco (inspecteur du travail) et Dominique Loiseau (historienne et sociologue)

Cet article analyse les relations singulières que les épouses de syndicalistes entretiennent avec le mouvement syndical, à l'aune de la complémentarité et de l'appartenance, ainsi que les tensions qui trouvent à s'exprimer dans leur positionnement tant objectif (être adhérentes ou non) que subjectif (être ou non autre chose que des «femmes de» syndicalistes). Les «syndicats de retraités», en particulier, constituent un terrain d'investigation intéressant pour étudier ces tensions, permettant d'analyser les constructions genrées du rapport au syndicalisme et leurs conséquences, en lien avec le statut social et conjugal, et la temporalité sociale (le passage à la retraite du mari syndicaliste), et ce en particulier s'agissant des générations des «Trente Glorieuses».

Transformations et devenir des mobilisations collectives de chômeurs

Valérie Cohen (Clersé, USTEL-Lille)

Cet article rend compte des transformations et du devenir des mobilisations collectives de chômeurs à partir d'un travail d'enquête réalisé au sein d'une des organisations qui a occupé une place centrale dans les luttes qui se sont développées ces dernières années en France: *Agir ensemble contre le chômage* (AC !). Bénéficiant d'une reconnaissance publique depuis le mouvement d'occupation de l'hiver 1997-1998, cette organisation connaît depuis quelques années un fléchissement des luttes qui se conjugue à un affaiblissement des forces militantes. Les processus de désengagement, l'instabilité mais plus encore le non-renouvellement des participants éclaire en partie cette crise de l'engagement militant «des chômeurs».

D'ICI ET D'AILLEURS

Japon : la mort par surtravail et le toyotisme

Paul Jobin (Université Paris 7-Diderot, CNRS)

Le Japon offre depuis plusieurs années la possibilité aux familles de victimes de suicides imputés au surtravail (karôjisatsu) ou de morts par surtravail (karôshi) une reconnaissance en accident du travail donnant droit à pension. À partir du début des années 1980, la société civile japonaise s'est emparée de ces catégories paramédicales dans des conflits judiciaires avec l'administration. L'émergence de ce mouvement social succède aux transformations de l'organisation du travail sur le modèle du toyotisme: est-ce un hasard ou une causalité forte? Nous penchons pour la seconde hypothèse à la lumière d'une récente décision de justice sur un cas de karôshi survenu aux usines Toyota de Nagoya.

CONTRECHAMP

Le temps de travail toujours au centre du rapport capital/travail

Jean-Philippe Melchior (Université du Maine, UMR CNRS 6590)

Depuis l'élection présidentielle de 2007, les 35 heures sont au cœur de l'offensive idéologique et politique de la droite. Pour justifier leur volonté de faire voler en éclats les limitations légales du temps de travail, les responsables politiques actuellement au pouvoir défendent deux idées, régulièrement relayées par les médias, qui occupent une place suffisamment stratégique dans leur discours pour qu'on les évalue d'emblée à l'aune des données statistiques disponibles et qu'on interroge leur finalité. La première idée est que les Français ne travailleraient pas assez. Une telle affirmation nécessite non seulement de définir les pays avec lesquels on envisage la comparaison ainsi que l'unité de mesure du temps de travail utilisée, mais aussi de préciser à quel intérêt répond la préférence pour telle ou telle unité de mesure. (...)

NOTES DE LECTURE

Jean-Michel Saussois, *Le capitalisme sans répit*, La Dispute

Par Mélanie Guyonvarc'h

Roland Pfefferkorn, *Inégalités et rapports sociaux. Rapport de classes, rapport de sexes*, La Dispute

Par Stephen Bouquin

Guy Brucey, Pascal Caillaud, Emmanuel Quenson, Lucie Tanguy, *Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004)*, La Découverte.

Par Stephen Bouquin

Françoise Piotet, *Travail et emploi. Le grand écart*, Armand Collin.

Par Stephen Bouquin

Bon de commande

| | numéro 6 | abonnement pour 2 numéros * |
|--------------|----------|-----------------------------|
| individus | 15€ | 30€ |
| institutions | 30€ | 60€ |

* envoi en France métropolitaine, frais de port inclus

Courriel : info@lesmondesdutravail.net site internet : www.lesmondesdutravail.net

Adresse de correspondance : Les Mondes du Travail – Université de Picardie Jules Verne – Faculté de Philosophie, Sciences humaines et Sociales – Chemin du Thil – 80025 Amiens – cedex – France

Nom : Prénom

Adresse

Code postal Localité

Pays Courriel :

(joindre un chèque libellé « Les Mondes du Travail »)